

|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>ORDONNANCE COLLECTIVE</b>  | INITIER UN ANTIFONGIQUE (NYSTATINE) LORS DE LESIONS D'APPARENCE DE MUGUET POUR LA CLIENTÈLE EN SOINS PALLIATIFS DE FIN DE VIE | <b>NO :CC-2-B-EA-4-K</b><br><br>Temp : 2.47   |
| <b>Référence à un autre outil :</b><br><input type="checkbox"/> protocole thérapeutique<br><input checked="" type="checkbox"/> protocole de soins infirmiers<br>Titre : PSI.03 Protocole d'évaluation et de traitement de la cavité buccale en soins palliatifs de fin de vie.  | <input type="checkbox"/> règle de soins infirmiers<br><input type="checkbox"/> protocole clinique interdisciplinaire          | <b>Mise en vigueur le :</b><br>6 février 2013 |
| <b>PROFESSIONNEL(LE) HABILITÉ(E) À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET LE SECTEUR, PROGRAMME OU SERVICE VISÉ :</b><br>Infirmières ou infirmiers exerçant auprès de la clientèle en soins palliatifs de fin de vie et tous les pharmaciens du CSSSSL et les pharmaciens communautaires.   |   |   |
| <b>GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE :</b><br>Clients en soins palliatifs de fin de vie qui présentent des lésions buccales ressemblant à du muguet.   |   |   |
| <b>ACTIVITÉS RÉSERVÉES DE L'INFIRMIÈRE:</b><br>B- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique<br>Ea- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance   |   |   |
| <b>ACTIVITÉS RÉSERVÉES DU PHARMACIEN:</b><br>K- Initier la thérapie médicamenteuse selon une ordonnance   |   |   |
| <b>INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION</b><br>Présence de :<br>⇒ Lésions ressemblant à du muguet : Plaques plus ou moins étendues d'un blanc crémeux. Les plaques adhèrent à la muqueuse souvent rougie et qui se retrouvent à l'intérieur des lèvres, des joues, au palais et sur les côtés de la langue (ne disparaissent pas lorsque l'on frotte);<br>⇒ Accompagnées de ;<br>→ Douleur<br>→ Difficulté à s'alimenter et sensation de brûlure. |   |   |
| <b>INTENTION THÉRAPEUTIQUE</b><br>Traitement des candidoses de la cavité orale et de l'œsophage.  |   |   |
| <b>CONTRE-INDICATION</b><br>Hypersensibilité à la Nystatine ou à l'un des ingrédients des préparations commerciales   |   |   |

## LIMITES / RÉFÉRENCE AU MÉDECIN

Aucune

### DIRECTIVES

L'infirmière évalue la cavité buccale de façon hebdomadaire selon le protocole d'évaluation et de traitement de la cavité buccale en soins palliatifs en fin de vie (PSI.03). Elle prodigue ensuite un soin de bouche usuel pour s'assurer que les plaques blanchâtres ne disparaissent pas.

S'il y a persistance des plaques blanchâtres au niveau de la cavité buccale, l'infirmière débute le traitement de nystatine.

Le client doit se gargariser 1 à 2 minutes avec la nystatine et ensuite l'avaler. Si le volume pour le gargarisme est insuffisant, ajouter 30 mL de NaCl. Le client doit attendre 30 minutes avant de boire ou de manger. La suspension de nystatine peut aussi être badigeonnée sur les muqueuses buccales.

La nystatine peut également être utilisée sous forme de comprimé vaginal à laisser fondre dans la bouche lorsque le gargarisme par le client est impossible.

Il est possible finalement d'utiliser la nystatine sous forme de sucettes glacées («popsicle») pour les clients, à domicile ou en CHSLD, incapables de se gargariser ou d'utiliser la méthode de badigeonnage. (voir annexe-1)

Si le client est porteur de prothèses dentaires, les prothèses doivent être retirées et traitées avec la nystatine avant de les remettre. Les prothèses dentaires peuvent également tremper 15 minutes dans une solution de rince-bouche de type commercial ou dans une solution de vinaigre (30 mL vinaigre/ 250 mL d'eau) et ensuite être brossé avec une brosse à dent souple.

L'application d'onguent de nystatine tid à qid aux points de jonction entre les prothèses dentaires et les gencives est recommandée.

L'application d'onguent de nystatine tid à qid autour des lèvres et aux commissures labiales en présence de chéilite angulaire est recommandée. La chéilite angulaire se distingue par des lésions situées au niveau des commissures des lèvres, caractérisées par une macération des tissus, des fissures, un érythème ou la formation de croûtes.

L'efficacité de la nystatine peut être compromise, si elle est utilisée avec une solution rince-bouche contenant de la chlorhexidine. Un délai de 1 heure entre les deux procédures est donc nécessaire.

L'infirmière doit réévaluer la cavité buccale du client après 7 jours de traitement ainsi qu'à la fin de son traitement de 14 jours. Elle doit référer au médecin s'il y a aggravation des symptômes ou si le traitement est inefficace.

Au besoin, l'infirmière remet au client ou à sa famille le formulaire de liaison pour l'application de l'ordonnance collective et l'informe qu'il peut s'adresser au pharmacien de son choix.

### Objet de l'ordonnance collective

Nystatine suspension orale, 500 000 unités soit 5 mL (100 000 unités/mL) QID pour 14 jours.

ou

Nystatine 500 000 unités/ comprimé vaginal à laisser fondre dans la bouche QID pour 14 jours.

et

Pour le client porteur de prothèses dentaires ou en présence de chéilite angulaire (lésions situées aux commissures labiales) :

Nystatine onguent en application 3 à 4 fois/jour aux points de jonction entre les prothèses dentaires et les gencives et /ou autour des lèvres et commissures.

## RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES

Protocole d'évaluation et de traitement de la cavité buccale en soins palliatifs de fin de vie (PSI.03)  
Formulaire de liaison pour l'application de l'ordonnance collective : Initier un antifongique en suspension orale (nystatine) lors de lésions d'apparence du muguet pour la clientèle en fin de vie

## SOURCES

Guide pratique des soins palliatifs : gestion de la douleur et autres symptômes. Regroupement de pharmaciens en établissement de santé 2008  
Dictionnaire des termes médicaux. Le Garnier Delamare  
Maprothesedentaire.fr, site internet de GlaxoSmithKline consulté novembre 2009  
Protocole d'évaluation et de traitement de la cavité buccale en soins palliatifs de fin de vie, direction des soins infirmiers, CSSS du sud de Lanaudière automne 2009

## ANNEXES

Annexe 1 : Recette de popsicle à la Nystatine

## PROCESSUS D'ÉLABORATION

### Rédigée par :

Claudine Tremblay  
Conseillère clinicienne en soins infirmiers

Février 2012  
Date

### Personnes consultées :

Dr Mario Martineau  
Nom et fonction

Février 2012  
Date

Dr Eve-Marie Ouellet  
Nom et fonction

Février 2012  
Date

Dr. Vivianne Hoduc  
Nom et fonction

Février 2012  
Date

Dr. François-Yves Prévost  
Nom et fonction

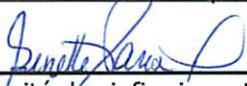
Février 2012  
Date

Comité interdisciplinaire des soins palliatifs

Mars 2012  
Date

Comité clinique DSI

Mars 2012  
Date

  
Comité des infirmiers et infirmières

## PROCESSUS D'APPROBATION

Validée par :

Vivianne Hoduc  
chef médical du département des soins palliatifs

Mars 2012  
Date

Validée par :

  
Directrice des soins infirmiers

2013-01-21  
Date

Validée par :

Michelle Boulanger pharmacien chef de mt.  
Chef du département de la pharmacie

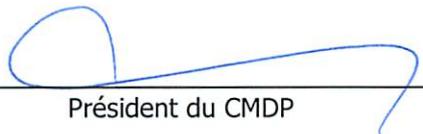
2012-12-18  
Date

Validée par :

  
Directeur des services professionnels et des affaires médicales

2013/02/06  
Date

Approuvée par :

  
Président du CMDP

2013/2/6  
Date

## Recette de popsicle à la Nystatine

| Produit   | Recette                                  |
|---|--|
| Nystatine 100 000 unités/ml 90 ml                       | Mélanger la nystatine et l'eau distillée |
| Eau distillé ad 270 ml                                  |  |
| Préparer 18 popsicles de 15 ml soit 500 000 unités/dose |  |
| La stabilité est de 2 mois au congélateur               |  |